

Waremmes, le 13 mars 2023

ODR DE BERLOZ CLDR STRATÉGIE

Jeudi 23 février 2023	Mercredi 8 mars 2022
Membres présents	
18 membres : BOSMANS Tony - DELCHAMBRE Arnaud - DEPREZ Michael - DEPREZ Xavier - DUPRIEZ Jean-Pierre - GOBLET Florence - HANS Véronique - HAPPAERTS Alain - HAPPAERTS Julie - ILLING Isabelle - LOIX Francis - MATHEI Françoise - MOUREAU Joseph - MOUREAU Béatrice - OURTH Anne-Sophie - PRINCEN Marie-Henriette - RENETTE Pierre - ROYER Pierre	15 membres : BOSMANS Tony - DEPREZ Michael - DEPREZ Xavier - DUPRIEZ Jean-Pierre - GOBLET Florence - HANS Véronique - ILLING Isabelle - LOIX Francis - MATHEI Françoise - MOUREAU Joseph - MOUREAU Béatrice - OURTH Anne-Sophie - PRINCEN Marie-Henriette - RENETTE Pierre - ROYER Pierre
Membres excusés	
2 membres : RENKIN André - SAMEDI Isabelle	6 membres : DEDRY Benoît - DELCHAMBRE Arnaud - HAPPAERTS Alain - HAPPAERTS Julie - RENKIN André - VAN RIJCKEVORSEL Camille
Intervenants	
Pour l'ICEDD : LENS Jean-Philippe (auteur du PCDR) Pour la FRW : GEROUVILLE Florine et URBAIN Perrine (agents de développement) Pour la Commune : PUFFET Jessica (conseillère en environnement et agent-relais de l'ODR)	Pour la FRW : GEROUVILLE Florine et URBAIN Perrine (agents de développement) Pour la Commune : PUFFET Jessica (conseillère en environnement et agent-relais de l'ODR)

Ordre du jour	
1) Approbation compte rendu 13/12/2022 2) Introduction et cadrage 3) Présentation de l'ébauche de stratégie par l'Auteur 4) Travail de réflexion sur les défis pour Berloz 5) Calendrier prévisionnel pour les mois à venir	1) Introduction et cadrage 2) Travail de réflexion sur les objectifs pour Berloz 3) Calendrier prévisionnel 4) Divers

1. Approbation du compte-rendu du 13/12/2022

La FRW demande aux participants s'il y a d'autres remarques que celles transmises par mail à propos du compte-rendu de la rencontre du 13 décembre 2022.

⇒ **En l'absence de réaction, le compte-rendu du 13/12/2022 est approuvé.**

2. Introduction et cadrage

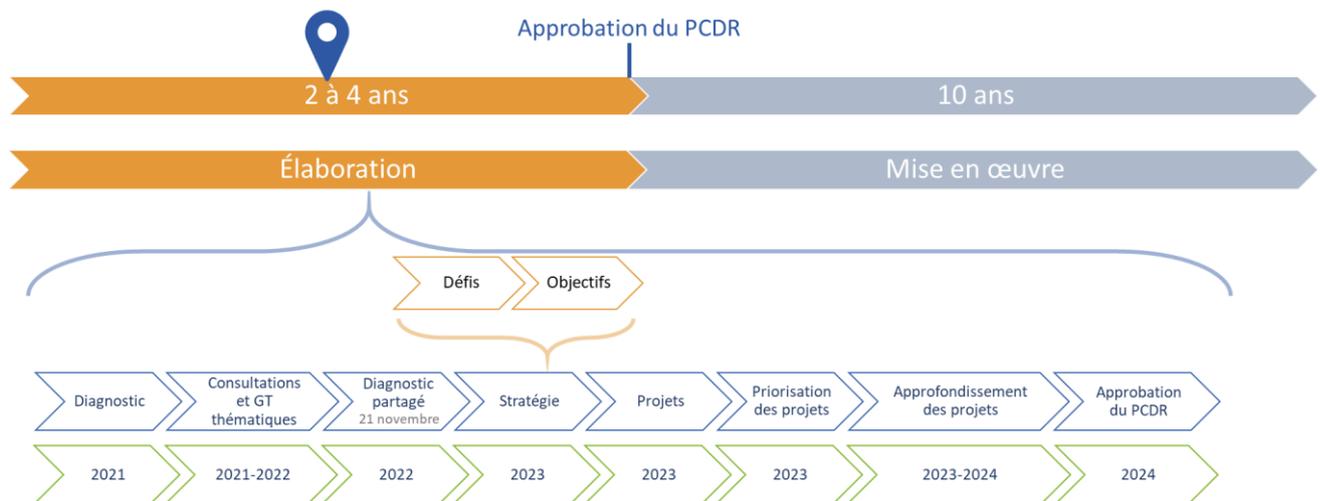
LA FRW rappelle le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) et le cadre plus large de l'Opération de Développement Rural (ODR).

Suite au diagnostic posé par le bureau d'étude et aux consultations de la population berlozienne, un projet de diagnostic partagé a été présenté par l'auteur à la CLDR du 21 novembre 2022.

La présente réunion s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la stratégie. Cette partie du PCDR reprend

- **les défis** propres à Berloz = problématique, un enjeu sur laquelle/lequel on va travailler – ce sur quoi il faut agir ;
- **les objectifs** = moyen pour atteindre le défi- comment va-t-on répondre au défi ? – à quoi veut-on arriver ?

Afin de permettre à la CLDR de s'approprier la matière et apporter ses réflexions, le temps dédié à la Stratégie est réparti en 2 réunions : La première réunion (23/02) se focalise sur les défis et la seconde réunion (8/03) se concentre sur les objectifs. Le présent document rend compte du déroulement de ces deux rencontres.



Pour rappel les CR des CLDR sont disponibles via ce lien : <https://www.berlozparticipation.info/cldr.html>

Les réunions suivantes porteront sur les projets, qui tenteront de répondre concrètement aux objectifs. Une fois toutes ces parties rassemblées et synthétisées, le document complet (PCDR), sera soumis pour approbation à la CLDR, au Collège Communal et puis au Conseil avant d'être présenté devant le Pôle Aménagement du Territoire de la Région wallonne.

3. Présentation des défis et objectifs du territoire par l'auteur de PCDR

La FRW introduit ensuite l'Auteur de projet, Jean-Philippe Lens, qui présente sa proposition de stratégie. Elle invite les participants à écrire les remarques qu'ils pourraient avoir durant la présentation dans des grilles individuelles, distribuées préalablement. *Les résultats sont retranscrits en annexe du document.*

L'Auteur précise que cette partie se présente sous forme d'un brouillon et peut encore évoluer. Le PCDR ne sera définitif que lorsqu'il aura été voté.

Pour élaborer la stratégie, l'Auteur s'est basé sur

- 1) Les remarques formulées par la CLDR et le personnel communal sur sa proposition de diagnostic partagé et de questionnements d'avenir pour Berloz,
- 2) Les enjeux macros au territoire,
- 3) Les critères fixés par le cadre régional.

Catégorie de projets		Taux de subvention maximum	Montant de l'assiette de subvention	Subside maximum
1	- Bâtiments de services - Mobilité douce ³	80%	850.000 €	680.000 €
2	- Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €	400.000 €
3	- Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €	400.000 €
4	- Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €	510.000 €
5	- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	- Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	- Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	- Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW ⁴	80%	250.000 €	200.000 €

Le PowerPoint et le résumé de la présentation se trouvent en annexe 1 du présent compte-rendu.

4. Travail de réflexion sur les défis (23 février)

Les membres de la CLDR sont répartis en 4 groupes à l'aide d'un tirage au sort. Chaque groupe se réunit autour d'une table, propre à un défi. Une grille de questions leur sert de guide dans leur réflexion :

- Le défi englobe et respecte-t-il les remarques sur le diagnostic partagé ?
- Le défi s'applique-t-il bien au territoire de Berloz ? Est-il spécifique à la commune ?
- Remarques sur la formulation ?
 - Points forts
 - Points faibles
- Éléments à ajouter/ reformuler/ supprimer au niveau de l'énoncé ?
- D'autres commentaires ou suggestions ?

Après avoir répondu à ces questions par écrit, les participants sont invités, s'ils le jugent nécessaire, à adapter la formulation du défi sur un poster qui leur est distribué. Les participants disposent de 30 minutes.

LA FRW propose ensuite de procéder à une mise en commun. Les posters avec les potentielles reformulations sont affichés au mur. Chaque défi est ensuite expliqué par le groupe qui l'analysait, avant que l'ensemble de la CLDR soit invité à réagir avant d'arriver à un consensus.

Les discussions en plénière et en sous-groupe sont reprises en annexe 2 du présent document.

Ne figure dans ce compte-rendu que les résultats aux termes des deux rencontres de la CLDR.



5. Travail de réflexion sur les objectifs (8 mars)

Les membres de la CLDR sont invités à rejoindre la table reprenant le défi sur lequel ils ont travaillé lors de la rencontre précédente.

Sur les tables : un défi et les objectifs qui y sont liés.

Il est demandé aux participants de discuter des objectifs attribués à leur groupe à l'aide des questions suivantes :

- L'objectifs englobe et respecte-t-il les remarques sur le diagnostic partagé ?
- L'objectif s'applique-t-il bien au territoire de Berloz ? Est-il spécifique à la commune ?
- Cohérent avec le défi ?
- Cohérent avec les autres objectifs du même défi ?
- Formulation de l'énoncé
 - Points forts
 - Points faibles
- Éléments à ajouter/ reformuler/ supprimer au niveau de l'énoncé ?
- S'il y avait un projet à mettre en place à Berloz pour répondre à cet objectif, quel serait-il ?
- D'autres commentaires ou suggestions ?

Après avoir répondu à ces questions par écrit, les participants sont invités, s'ils le jugent nécessaire, à adapter la formulation de chacun des objectifs sur un poster qui leur est distribué.

Il leur est proposé de créer un nouveau défi, à intégrer dans une nouvelle grille de questions si nécessaire. Les questions de cette grille sont les suivantes :

- L'objectif s'applique-t-il bien au territoire de Berloz ? Pourquoi ?
- Expliquez ce qui rend cet objectif cohérent avec le défi ?
- En quoi l'ajout de cet objectif peut-il être utile/nécessaire ?
- S'il y avait un projet à mettre en place à Berloz pour répondre à cet objectif, quel serait-il ?

Les participants disposent de 45 minutes.

LA FRW propose ensuite de procéder à une mise en commun. Les posters avec les potentielles reformulations sont affichés au mur. Chaque groupe explique les objectifs et le défi sur lequel ils ont travaillé, avant que l'ensemble de la CLDR soit invité à réagir et discuter.

Les discussions en plénière et en sous-groupe sont reprises en annexe 2 du présent document.

Ne figure dans ce compte-rendu que les résultats aux termes des deux rencontres de la CLDR.



6. Synthèse

Structure de la stratégie telle que revue par la CLDR :

Défi 1 : Favoriser la résilience des activités humaines et du territoire pour faire face au réchauffement climatique, à la perte de biodiversité et aux crises

- Objectif 1 : Développer le maillage écologique au sein des parcelles agricoles, des jardins privés et de l'espace public, en tenant compte des zones humides
 - Sensibilisation des citoyens et des agriculteurs
 - Actions comme l'opération « En mai, tontes à l'arrêt »
- Objectif 1bis : Pérenniser la ressource en eau
- Objectif 2 : Soutenir et développer les initiatives de circuit-court et valoriser les filières locales d'agriculture
 - Proposer un service de circuits courts (CPAS) et engager un maraîcher à mi-temps pour vendre des fruits et légumes intra-muros
 - Lancer des initiatives de glanage

Défi 2 : Garantir des lieux de vie qui répondent aux besoins de base de la population et favorisent les échanges humains

- Objectif 3 bis₂ : Accentuer l'offre en services pour les jeunes
 - Instaurer des partenariats avec Waremme et sa maison des jeunes
 - Instaurer des transports jeunes hors temps scolaires vers Waremme
- Objectif 4 : Soutenir le développement de logements adaptés aux enjeux climatiques et accessibles à tous les publics (accès PMR + budget)
 - Habitats légers aux surfaces habitables restreintes et composés de matériaux respectueux de l'environnement, qui sont accessibles aux plus petits portefeuilles (Tiny houses, maisons en kit, ...)
 - Habitats intergénérationnels

Défi 3 : Maintenir, développer et promouvoir davantage les activités économiques intégrées au cadre de vie rural berlozien

- Objectif 5 : Développer de petites infrastructures d'accueil mutualisée de qualité qui soutiennent le développement des petites activités professionnelles (artisanales, salariés, indépendants, ...)
 - Lieu de télétravail et coworking
- Objectif 6 : Elargir l'offre commerciale avec les entités voisines et promouvoir l'offre ambulante dans une vision commune
 - Instaurer une newsletter

La CLDR aimerait plus de précision de la part de l'Auteur concernant cet objectif en particulier

Défi 4 : Faciliter les échanges d'informations, développer la mobilité des personnes et encourager l'utilisation optimale des ressources (en énergie)

- Objectif 7 : Développer les dynamiques citoyennes via les outils Peer to Peer et encourager l'épargne participative pour accroître la production d'énergie renouvelable
 - Éolienne citoyenne
 - Parking de covoiturage
 - Covoit-stop
- Objectif 8 : Réduire la consommation totale d'énergie
 - Isolation des bâtiments (privés/publics)
 - Primes
 - Prêts bancaires à 0%
- Objectif 8 bis : Réduire la production de déchets
 - Compostage
 - Toilettes sèches
- Objectif 9 : Développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle et limiter les problèmes de vitesse et de transit (automobile) dans les villages

Défi 5 : Mettre en évidence les richesses berloziennes et développer l'attractivité locale

- ➔ Objectif 3 : Accentuer l'offre en services et poursuivre la rénovation des espaces publics
 - Instaurer un marché local 1x par mois et rénover la place sur laquelle ce marché a lieu.
 - Créer un marché couvert à la salle Li vî Quarem
- ➔ Objectif 3 bis : Valoriser le petit patrimoine populaire wallon de Berloz
 - Inventaire
 - Rénovation
 - Circuits de promenade
- ➔ Objectif 12 : **Pas de formulation proposée mais des idées :**
 - Développer l'horeca
 - Développer le tourisme d'un jour



7. Divers et suites

La FRW informe la CLDR que les prochaines rencontres auront lieu dans le courant du mois d'avril et se concentreront sur l'élaboration d'idées de projets.

Une séance d'information sur les projets en cours dans la commune aura également lieu.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Perrine URBAIN et Florine GEROUVILLE